

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2013

Délibération n° D-2013-199

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 06/05/2013

Stade Espinassou - Avenant au bail emphytéotique entre la Ville
de Niort et le Stade Niortais Rugby - Délibération
complémentaire

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

Direction Patrimoine et Moyens

**Stade Espinassou - Avenant au bail emphytéotique
entre la Ville de Niort et le Stade Niortais Rugby -
Délibération complémentaire**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le Stade Niortais Rugby et la Ville de Niort ont conclu un bail emphytéotique pour une durée de 50 ans à compter du 1^{er} janvier 1985 concernant les installations du stade Espinassou dans leur intégralité.

Lors de sa séance 3 décembre 2012, le Conseil municipal a autorisé par délibération n°2012-565 la signature d'un avenant au bail emphytéotique entre la Ville de Niort et le Stade Niortais Rugby afin de permettre l'implantation et le financement d'une salle de musculation au sein du Stade Espinassou.

A la demande du notaire chargé de la rédaction de l'avenant, je vous propose d'autoriser la création d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées section CD n° 309 (fond servant) et CD n° 310 (fond dominant) au profit du Stade Niortais Rugby.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la constitution d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées section CD n° 309 (fond servant) et CD n° 310 (fond dominant) au profit du Stade Niortais Rugby.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL